

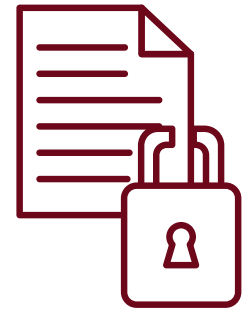


## Newsletter n°6- Juin 2024

### Loi SREN : Renforcement de la protection des internautes

**La loi n° 2024-449 du 21 mai 2024** visant à sécuriser et à réguler l'espace numérique est parue au Journal officiel du 22 mai 2024. Son objectif est de renforcer la protection des internautes, et notamment les plus jeunes sur l'espace numérique.

- **La loi aligne le droit français au droit européen** en permettant une mise en œuvre effective du Digital Services Act (DSA) et du Data Governance Act (DGA) pour favoriser la circulation des données et la responsabilisation des plateformes en ligne.
- **La loi attribue de nouvelles missions et renforce les pouvoirs de la Cnil et de l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique** (ci-après Arcom),
  - La Cnil est désignée comme autorité compétente pour l'altruisme des données et pour garantir le respect des obligations découlant des règlements. A cet effet, des pouvoirs de contrôle et de sanction lui sont confiés.
  - L'Arcom est chargée d'établir un référentiel déterminant les exigences techniques minimales applicables aux systèmes de vérification de l'âge et peut prononcer le blocage ou le déréférencement de certains sites qui ne vérifient pas l'âge de leurs utilisateurs.
- **La loi renforce la protection des internautes contre les contenus illicites ou inadaptés.**
  - Les conditions d'accès aux sites pornographiques sont davantage encadrées.
  - Un filtre de cybersécurité anti-arnaques à destination du grand public est mis en place.
  - Le texte renforce les sanctions pour les personnes condamnées pour haine en ligne, cyberharcèlement ou d'autres infractions graves.



### Les chiffres clés du mois

**186556**: Nombre de **déclarations de soupçon** communiquées à **Traefin** en 2023, une augmentation de 15% par rapport à l'année précédente.

**167** : Nombre de **signalements** reçues par la Cnil dans le cadre des **élections européennes**, la majorité étant liée à l'envoi de SMS à des fins de propagande électorale.

### Actualités

Le **17 juin dernier**, le ministère américain de la Justice (DoJ) a porté **plainte** contre **Adobe**, l'entreprise informatique éditant des logiciels, pour avoir **trompé** les consommateurs en dissimulant des **frais de résiliation anticipée** qui représentent **50%** des paiements mensuels restants lorsqu'un client résilie avant le terme d'un an.

La **Cnil et les Départements de France** renouvellent leur **partenariat** pour la période 2024-2027 concernant notamment le développement de **l'intelligence artificielle** dans les **services publics** afin d'améliorer la qualité des services et l'efficacité de l'administration.

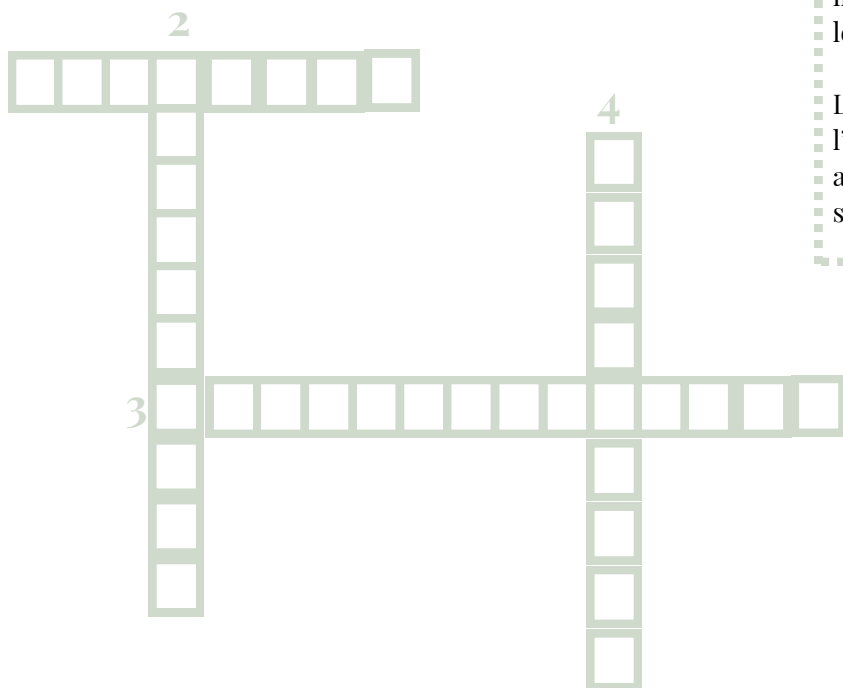
## Astuce RGPD - Comment se mettre en conformité ?

Dans le cadre des législatives anticipées de 2024, la Cnil exerce un contrôle formel des différents partis et leur campagne.

Pour s'assurer de leur conformité au RGPD, la Cnil observe :

- Les outils mis à disposition des candidats en vue de procéder à des opérations de prospection politique par voie électronique;
- Les mesures prévues pour informer les personnes sur les traitements mis en œuvre à des fins de prospection politique;
- Les moyens pour les personnes concernées d'exercer leurs droits.

## Les mots croisés du RGPD



1. Programme informatique
2. Utilisateur, utilisatrice d'Internet
3. Ensemble des services et agents chargés de cette fonction
4. Opération sans laquelle un acte n'est pas légal

Réponses aux mots croisés de la Newsletter de mai 2024 :

- 1: Innovation
- 2 : Authentifieur
- 3: Ethique
- 4: Recommandation



## Le saviez-vous ?

Le groupe Mandarin Oriental utilise l'**intelligence artificielle** pour réduire le **gaspillage alimentaire**.

Cela passe par le déploiement de la technologie Winnow qui **récolte des données** et permet aux équipes hôtelières de sensibiliser les collaborateurs et de prendre des décisions qui auront un **impact positif sur l'environnement** tels que les formats buffet, le don de surplus alimentaire, le compostage...

En l'espace de six mois, il a été observé une réduction de 36 % du gaspillage alimentaire.

En plus des bénéfices pour l'environnement, cette initiative a permis au groupe de faire des **économies** sur leur budget alimentaire.

Le 5 juin dernier, à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Environnement des Nations Unies, Mandarin Oriental a annoncé le déploiement de cette technologie dans tous ses hôtels d'ici la fin d'année 2025.

## Les apparitions du cabinet

- Le cabinet était présent le 18 juin dernier au Printemps des DPO en tant qu'exposant. Nous avons pu faire de nombreuses rencontres, assister à divers workshop, conférences et tables rondes, et même visiter le Parc des Princes en exclusivité !
- Le cabinet figure dans le n°381 du magazine Entreprendre, un article dans lequel Maître Debora Cohen expose son parcours et ses multiples casquettes.

Cette newsletter est éditée par Maître Debora Cohen :

Site : [www.dcavocat.com](http://www.dcavocat.com)

P. : +33 (0) 6.50.08.23.47

Mail : [debora.cohen@dcavocat.com](mailto:debora.cohen@dcavocat.com)

